

des désordres qui viendraient à éclater dans les ports ouverts ayant été jugé inacceptable, mais on promit aux vice-rois de s'abstenir de tout acte d'hostilité dans leurs provinces tant qu'ils réussiraient à y protéger la vie et les biens des étrangers.

Le siège.

Le 29 juin un décret impérial enjoint aux ministres de Chine à l'étranger de rester à leurs postes et de continuer les relations. C'est la plus rude journée et la plus rude nuit du siège ; l'enseigne de vaisseau Herber est tué sur le haut d'un toit à la Légation.

Le lendemain de l'édit fou du 2 juillet, volte-face complète : dépêche adressée au Tsoung-li Yamen par le Grand Conseil attribuant les crimes commis à des bandits et demandant l'assistance des étrangers pour les châtier. Le 6 juillet, le détachement japonais tente de s'emparer d'un canon.

« Les assiégés vécurent sur la farine, le riz, le maïs trouvés dans des maisons chinoises et surtout dans un magasin de grains compris dans l'aire de leur défense tout au début du siège, sur les provisions des Légations et sur celles des trois « Stores » européens de Pe King (Kierulff, Imbeck, Chamot), sur quelques bêtes à cornes que Chamot alla prendre chez un marchand de bestiaux chinois avant que l'investissement fut complet, enfin sur les bêtes de trait ou de selle des Légations <sup>1</sup>. »

Les bruits les plus sinistres circulent en Europe au sujet du sort des étrangers dans cette action : le prince Touan aurait eu à lutter contre les troupes du prince K'ing et de Wang Wen-chao qui auraient été battues et le lendemain les légations auraient été détruites et leurs défenseurs massacrés jusqu'au dernier. Le *Daily Mail* se faisait le 15 juillet le porteur de ces épouvantables nouvelles ; un télégramme reçu le jour même à Chang Haï du gouverneur du Chan Toung, Youen, confirmait, disait-on, le récit du correspondant du *Daily Mail*. Quelle était l'origine de ces terribles renseignements que l'on était presque obligé de croire, puisque depuis le 24 juin, on était sans nouvelles authen-

1. PELLISOT, B. E. F. E. O., 1903, p. 713.